

# FINOVAM GESTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 350.100,00 €

Siège Social : 165 avenue de Bretagne

Parc Euratechnologies

59000 LILLE

810.733.824 RCS LILLE METROPOLE

\* \*

## EXTRAIT N°1 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 19 JUIN 2025

\* \*

### L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE DIX NEUF JUIN A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE,

Les membres du Conseil de Surveillance de la société FINOVAM GESTION se sont réunis en présentiel en les locaux de GROUPE IRD sis à MARCQ EN BAROEUL (59700), 40 rue Eugène Jacquet, sur convocation de son Président du Conseil et au moyen d'une visioconférence MS TEAMS, suivant conditions et modalités en conformité avec les dispositions de l'article 17.4.1.3 (d) des statuts.

Ont ainsi participé à cette réunion :

#### En présentiel :

- Monsieur Paul DAMESTOY, représentant permanent de la société GROUPE IRD SA,

#### Par voie de visioconférence (article 17.4.1.3 (d) des statuts) :

- Monsieur Jean-Louis GUERIN, représentant permanent de la société FINORPA FINANCEMENT,
- Madame Eléonore CALANDRE, représentant permanent de la société PICARDIE INVESTISSEMENT.

Il est ainsi constaté que la totalité des membres du Conseil de Surveillance participe à la présente réunion et qu'en application de l'article 17.4.1.3 (d) des statuts, le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Etant ici rappelé que les mandats des membres du présent Conseil viennent d'être renouvelés aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Annuelle des Associés.

Assistent également à la réunion :

- Monsieur François René LETOURNEUR,
- Madame Hélène CANNARD,
- Monsieur Alexandre KORESSIOS,
- Monsieur Thomas BEXANT.

 DS

La société KPMG SA, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, convoquée, est représentée par Monsieur Clément GOUDIN.

Monsieur Jean-Louis GUERIN est alors désigné par les membres du Conseil en qualité de Président de séance.

Monsieur le Président de séance demande au Conseil de bien vouloir autoriser la présence à la réunion de Monsieur Samuel KOROSEC, Juriste RESALLIANCE SERVICES, ce que l'ensemble des membres accepte ; Ce dernier remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Président de séance rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **LA SUITE OMISE COMME INUTILE JUSQUE** -----
- Nomination d'un nouveau Président du Conseil de Surveillance en remplacement de la société GROUPE IRD dont le mandat est venu à expiration,
- **LA SUITE OMISE COMME INUTILE JUSQUE** -----
- Pouvoirs aux fins de formalités.

----- **LA SUITE OMISE COMME INUTILE JUSQUE** -----

**Nomination d'un nouveau Président du Conseil de Surveillance en remplacement de la société GROUPE IRD dont le mandat est venu à expiration**

Monsieur le Président de séance rappelle que le mandat de Président du Conseil de Surveillance de la société GROUPE IRD SA avec pour représentant permanent Monsieur Paul DAMESTOY, est venu à expiration ce jour à l'issue de la Décision Collective des Associés statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 et que la société FINORPA FINANCEMENT se porte candidate aux fins de la remplacer.

Des échanges interviennent entre les membres du Conseil.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Surveillance, à l'unanimité et conformément à l'article 17.4.1.2 (b) des statuts, désigne en qualité de nouveau Président du Conseil de Surveillance en remplacement de la société GROUPE IRD SA, savoir :

- la société FINORPA FINANCEMENT, société par actions simplifiée au capital de 36.602.600,00 euros, ayant son siège social au 4 Square Dutilleul, LILLE (59800), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LILLE METROPOLE sous le numéro 482 167 343,

dont le représentant permanent est Monsieur Jean-Louis GUERIN,

pour une durée expirant à l'issue de la Décision Collective des Associés statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2025.

Monsieur Jean-Louis GUERIN indique qu'il n'existe aucune incompatibilité, ni aucune interdiction, tant du chef de la société FINORPA FINANCEMENT que de son propre chef à cette désignation.

<sup>DS</sup>  


Monsieur Jean-Louis GUERIN préside alors la réunion en sa qualité de représentant permanent de la société FINORPA FINANCEMENT, Président du Conseil de Surveillance.

----- LA SUITE OMISE COMME INUTILE JUSQUE -----

### Pouvoirs aux fins de formalités

Le Conseil de Surveillance délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes, en vue d'accomplir toutes formalités légales.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée à 12 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture a été signé par le Président du Conseil de Surveillance et un autre membre.



**Le Président**  
**Pour la société FINORPA FINANCEMENT**  
**Jean-Louis GUERIN**

**Un autre membre**

DocuSigned by:  
*Jean-Louis GUERIN*  
5634410284EA403...